



Maidières, le 24 juillet 2020

## Compte-rendu du Conseil Municipal réuni le mercredi 22 juillet 2020 à 20h30

### Présents

Floriane ANDRE, Jennifer BERVARD, Gérard BOYÉ, Yusuf CELEBI, Chantal CLEMENT, Michèle KITTLER, Stéphanie KLEIN-CITRO, Jean-Luc MARIN, Jean-Louis MONTEIRO, Kévin ROUSSEL, Laurence VARINOT, Philippe VIEILLEFOSSE, Claude VOIRET, Denise VORTEMANN, Joëlle SCHOOR, Florence WSZEDYBYL.

### Absent(s) Excusé(s)

Dimitri OLIVIER ayant donné pouvoir à Stéphanie KLEIN-CITRO,  
Stéphane QUENELLE ayant donné pouvoir à Florence WSZEDYBYL,  
Patrice THOUVENOT ayant donné pouvoir à Gérard BOYÉ.

### Ordre du jour

Dans le cadre du contexte sanitaire exceptionnel, la séance s'est tenue à la salle des fêtes avec le respect des gestes barrières, la présence du public était limitée à dix personnes.

Les travaux de secrétariat sont assurés par Floriane ANDRE.

#### 1. Budget principal 2020

Le budget principal 2020, détaillant toutes les dépenses et recettes, de fonctionnement et investissement de la commune, est présenté dans le détail aux conseillers. Les subventions associations et autres organismes sont annexées au budget.

- Section Fonctionnement : Dépenses : 889 711,07€ ; Recettes : 889 711,07€
- Section Investissement : Dépenses : 140 622,92€ ; Recettes : 140 622,92€

Après plusieurs demandes d'explications, le budget est soumis au vote.

#### → Résultat du vote :

- Votants : 19
- Pour : 15
- Contre : 4

Décision adoptée à la majorité

## **2. Budget eau 2020**

Le budget eau 2020, détaillant toutes les dépenses et recettes, de fonctionnement et investissement concernant le réseau d'alimentation en eau.

- Section Fonctionnement : Dépenses : 117 856,93€ ; Recettes : 117 856,93€
- Section Investissement : Dépenses : 137 265,27€ ; Recettes : 137 265,27€

Le budget eau 2020 est alors soumis au vote.

→ Résultat du vote :

- Votants : 19
- Pour : 19

Décision adoptée à l'unanimité

## **3. Création postes emplois de l'accueil périscolaire**

Monsieur le Maire rappelle qu'actuellement l'accueil périscolaire dispose de 3 postes CDD et d'un poste CDI. Pour faire face à l'augmentation du nombre d'inscriptions au périscolaire, avec la mise en place d'un second service de repas, Monsieur le Maire propose la création de deux postes supplémentaires d'adjoint d'animation territorial CDD de 14 heures hebdomadaires pour la rentrée 2020-2021 soit du 31/08/2020 au 06/07/2021. La proposition est soumise au vote.

→ Résultat du vote :

- Votants : 19
- Pour : 19

Proposition adoptée à l'unanimité

## **4. Modification du temps de travail des agents de l'accueil périscolaire**

Pour les mêmes motifs, il est proposé une modification du temps de travail des quatre postes existants de l'accueil périscolaire pour la rentrée 2020-2021 à compter du 31/08/2020. La proposition est soumise au vote.

Postes existants :

- 2 heures supplémentaires pour le poste de direction soit un total de 34 heures semaine,
- 5 heures 30 supplémentaires pour un 1<sup>er</sup> poste d'Animatrice soit un total de 20 heures semaine,
- 5 heures supplémentaires pour un 2<sup>ème</sup> poste d'Animatrice soit un total de 14 heures semaine,

- 1 heure supplémentaire pour 3<sup>ème</sup> poste d'Animatrice en CDI soit un total de 31 heures semaine.

**Postes à créer :**

- 14 heures semaine pour chacun des deux postes d'Adjoint d'animation territorial 1<sup>er</sup> échelon.

→ **Résultat du vote :**

- Votants : 19
- Pour : 19

Décision adoptée à l'unanimité

**5. Tarifs accueil périscolaire**

La commission périscolaire s'est réunie à deux reprises pour effectuer les réflexions nécessaires sur la rentrée 2020-2021. Avec le concours de la CAF, deux services permettront d'accueillir une soixantaine d'enfants avec maintien des tarifs actuels avec un quotient familial supérieur à 800 et une réduction de 0,50€ (matin, midi et soir) sera accordée aux parents ayant un quotient familial inférieur ou égal à 800.

<b>Tarifs accueil périscolaire 2020-2021</b>				
<b>(A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020)</b>				
	Matin	Midi	Soir	Forfait
<b>Quotient familial inférieur ou égal à 800</b>				
Maidières	2.04€	5.45€	3.18€	8.84€
Extérieur	2.77€	7.03€	4.21€	11.74€
<b>Quotient familial supérieur à 800</b>				
Maidières	2.54€	5.95€	3.68€	10.34€
Extérieur	3.27€	7.53€	4.71€	13.24€

→ **Résultat du vote :**

- Votants : 19
- Pour : 19

Proposition adoptée à l'unanimité

**6. Tarifs location des salles communales**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal une actualisation des tarifs de location des deux salles communales datant de 2012. Au 01/01/2021, Monsieur le Maire propose la gratuité de la salle polyvalente

pour les associations de Maidières à l'occasion de leurs soirées sans but lucratif (en exemple une assemblée générale).

Location de salles communales au 01/01/2021					
Salle Limacher				Salle Polyvalente	
Maidières	Sans couvert	1 jour	100€	1 jour en semaine	180€
		Week-end de 2 jours	150€	Forfait 2 jours (samedi/dimanche et jours fériés)	350€
	Avec couvert	1 jour	130€	Réunion / conférence	100€
		Week-end de 2 jours	180€	Association : soirée à but lucratif	250€
				Association : soirée à but non lucratif	Gratuit
	Extérieur	Sans couvert	1 jour	150€	1 jour en semaine
Week-end de 2 jours			200€	Forfait 2 jours (samedi/dimanche et jours fériés)	500€
Avec couvert		1 jour	180€	Réunion / conférence	120€
		Week-end de 2 jours	230€	Association : soirée à but lucratif	330€
				Association : soirée à but non lucratif	120€

→ Résultat du vote :

- Votants : 19
- Pour : 19

Proposition adoptée à l'unanimité

## 7. Attribution prime Covid-19 au personnel

En raison de la crise sanitaire, Monsieur le Maire rappelle que cinq agents peuvent être concernés par la prime Covid-19. Après de longs débats, est proposée une prime unique de 150€ par agent.

→ Résultat du vote :

- Votants : 19
- Pour : 16
- Contre : 3

Décision adoptée à la majorité

## **8. Désignation des représentants de la commission communale des impôts directs (CCID)**

Monsieur le Maire explique que la commission communale des impôts directs est constituée de six titulaires et six suppléants tirés au sort par la direction régionale des finances publiques parmi les vingt-quatre candidats extérieurs proposés par le conseil municipal.

→ Résultat du vote :

- Votants : 19
- Pour : 19

Décision adoptée à l'unanimité

## **9. Désignation des représentants de Meurthe-et-Moselle Développement 54 (MMD54)**

Le MMD54 est une agence technique départementale créée par le département pour apporter un soutien opérationnel aux collectivités. Monsieur le Maire propose une représentation comme suit :

- Titulaire : Kévin ROUSSEL
- Suppléant : Yusuf CELEBI

→ Résultat du vote :

- Votants : 19
- Pour : 19

Décision adoptée à l'unanimité

## **10. Désignation des représentants de l'association départementale des Communes Forestières de la Meurthe-et-Moselle (COFOR)**

Monsieur le Maire fournit des explications sur l'organisme et rappelle que la forêt est entretenue par l'ONF dont 30 hectares sur la commune, puis propose une représentation du conseil comme suit :

- Titulaire : Claude VOIRET
- Suppléant : Jean-Luc MARIN

→ Résultat du vote :

- Votants : 19
- Pour : 19

Décision adoptée à l'unanimité

## 11. Informations diverses

Commissions créées à la Communauté de Communes : six conseillers communaux se portent volontaires pour faire partie des commissions ComCom suivantes :

- Commission Culture : Joëlle SCHOOR et Denise VORTEMANN.
- Commission Déchets : Kévin ROUSSEL
- Commission Environnement énergie : Claude VOIRET
- Commission Mobilité : Kévin ROUSSEL
- Commission Habitat : Kévin ROUSSEL et Florence WSZEDYBYL
- Commission Piscine sport : Joëlle SCHOOR et Denise VORTEMANN
- Commission Impact GL : Michèle KITTLER

Flyers médias : Claude VOIRET, 1er adjoint, chargé de la communication présente le flyer qui sera prochainement remis aux habitants de Maudières. Les informations les plus importantes circuleront autour de ces trois canaux de communication. (site internet « Maudières. Fr », page facebook « Via Maudières » et CityWall, à télécharger sur téléphone mobile pour les alertes et infos en temps réel). Les personnes n'ayant pas accès à l'information de manière numérique pourront le faire savoir en mairie et des bulletins papiers leurs seront distribués.

Prochaines réunions : les commissions animation et travaux se réuniront très prochainement.